

Chers collègues,

L'année 2023 se termine enfin !!!

Dans la douleur et l'épuisement.

En effet la pénurie chronique de personnel a eu pour conséquence de faire exploser la charge de travail et d'entraîner l'explosion du plafond des heures supplémentaires !!!

En 2023, les surveillants d'étage ont eu des journées rythmées par :

- les blocages promenade et sport (3h30 par jour)
- les mouvements scolaires
- les activités (fabrication d'objets, caresser des buses et des chiens surement très utile pour la réinsertion quand le nombre d'agent permet de travailler dans de bonnes conditions)
- le médical à toute heure
- les audiences SPIP, assistante sociale, pôle emploi (une quinzaine par jour) de manière décousue
- les audiences avec les officiers n'importe quand
- envoyer les détenus pour des notifications greffe (une trentaine juste avant le repas du midi)

Sans oublier qu'au milieu de tous ces mouvements il faut trouver le temps pour faire les fouilles de cellules et le sondage des barreaux.

Autant dire que la charge de travail du surveillant d'étage est intenable... Et encore plus inacceptable à l'heure du surveillant acteur et de la rationalisation des mouvements en détention !!!

Toutes ces taches représentent 12h55 de travail pour une amplitude de travail de 12h00, le tout en sous-effectif puisqu' 1 seul agent peut être amené à occuper jusqu'à 3 postes !!!

Ce sont toujours les mêmes agents qui sont présent et à qui on en demande de plus en plus. Avec ce rythme effréné, des erreurs sont forcément commises et là aucun scrupule ni reconnaissance envers les agents qui sont toujours présents au service. Cette situation inadmissible instaure une lassitude, un épuisement moral et physique et un ras le bol légitime de la part des Personnels de la MA Tours.

Nous avons une quinzaine de surveillants ELSP qui ne font que très peu de missions extérieures. Celles-ci sont, de fait réalisées par les différents PREJ, car les agents ELSP sont postés en détention à cause du manque de personnel.

Cela n'empêche en rien de prendre des agents non formés pour la réalisation des transferts, alors que les établissements d'accueil sont dotés d'équipe ELSP dédiées.

Les extractions Médicale ne sont pas en reste, puisque la quasi-totalité sont réalisé par des personnels non formés aux extractions en contradiction avec la note de service N°75-2023 du 29/09/2023 qui ne serai déjà plus d'actualité, mais nous n'avons toujours pas reçu d'erratum ???

Le surveillant acteur a également été mis en place cette année, il n'y a eu qu'une seule cession avec seulement 3 détenus qui ont été vus dans ce cadre.

A noter que la population de la maison d'arrêt est de 290 détenus en moyenne pour 144 places.

Pour 2024 nous auront toujours la même surcharge de travail à laquelle il faudra ajouter, selon notre chef d'établissement, plus de session de surveillants-acteur et ajouter des astreintes ELSP à tenir sans équipe dédiée et sans renfort de personnel....

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la MA Tours pose la question à nos décideurs :

COMMENT POUVONS-NOUS FAIRE PLUS AVEC MOINS ???

Ne serait-ce pas temps de se poser la question de la qualité de la prestation apportée à nos pensionnaires en rapport du nombre d'agents présents au service ??? A l'instar de nos collègues policier qui ne se démultiplient pas pour les rondes et adaptent la quantité de patrouilles à la quantité d'agents en service.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la MA Tours vous souhaite une bonne année 2024 à vous ainsi qu'à vos proches. Une année qui s'annonce pire que 2023, ce qui pourrait nous amener à vous souhaiter plutôt bonne chance et bon courage.....

Le bureau local